

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BS COMMUNE - EXERCICE 2015

Date de transmission de l'acte : 20/11/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 20/11/2015

Numéro de l'acte : DEL20151111 (voir l'acte associé)

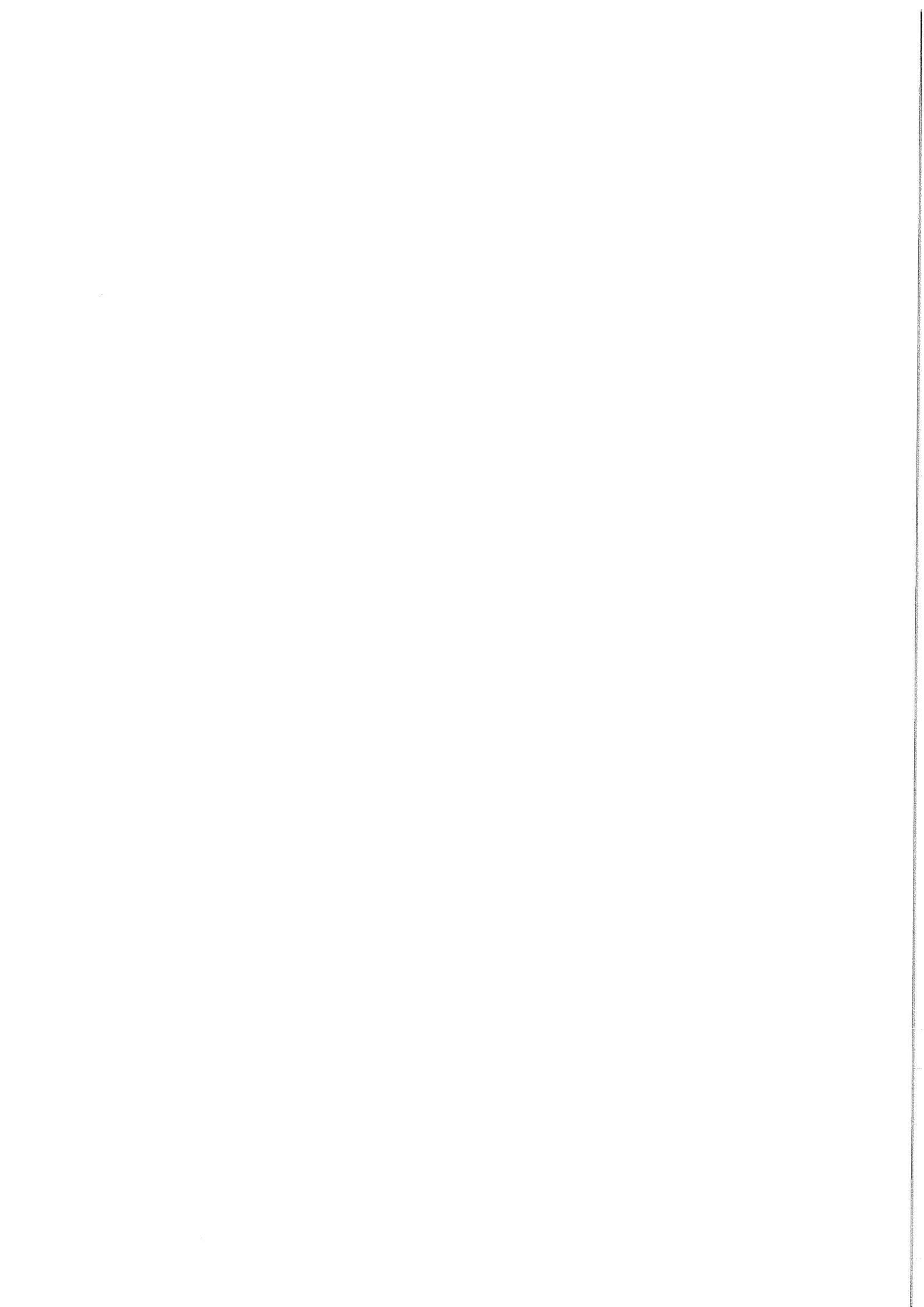
Identifiant unique de l'acte : 083-218301125-20151117-DEL20151111-BF

Date de décision : 17/11/2015

Acte transmis par : Isabelle TUDELA-DELMASTRO

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires



Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 11 - 11

Séance du 17 novembre 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 2

Absents excusés : 2

L'an deux mille quinze, le dix sept novembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoins : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

COMMUNE

EXERCICE 2015

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, MANFREDI, ORSINI, PELOT-
PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BERNARD,
BUONCRISTIANI, CATTUI, GIULIANO, GUEGUEN,
LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Olivia MOTUS-JAQUIER
(procuration à Pierre LUCIANO), Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur le Maire).

Etaient absentes excusées :

Conseillers Municipaux : Mesdames Elisabeth LALESART,
Stéphanie LEITE

<<◇◇>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Vu le Budget de la Commune – exercice 2015,

Considérant la consultation de la Commission des Finances en date du 4 novembre 2015,

Considérant le Compte Administratif de l'exercice 2014, adopté par délibération du 12 mai 2015,

Considérant l'affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice 2014, adoptée par délibération du 12 mai 2015,

Considérant la délibération n°2015-04-03 du 14 avril 2015 approuvant le réaménagement de dette, et considérant qu'il convient d'étaler de manière linéaire les frais de réaménagement capitalisés sur une durée de quinze années,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Supplémentaire, exercice 2015,

Le Budget supplémentaire proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 8 388 804,20 €.

Section de Fonctionnement

Dépenses	1 244 953,49 €
Recettes	1 244 953,49 €

Section d'Investissement

Dépenses	7 143 850,71 €
Recettes	7 143 850,71 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par :

29 Voix POUR

2 ABSTENTIONS

(Messieurs Dominique OLIVIER, Philippe SERRE)

Adopte le Budget supplémentaire de la Commune, Exercice 2015,

Arrête le montant des dépenses et des recettes à la somme de 8 388 804,20 €.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY